

Groupe énergies renouvelées

Alors que la rentrée marque l'entrée dans la dernière ligne droite du mandat municipal, force est de constater que les problèmes restent les mêmes... et s'aggravent.

La vitalité de Montivilliers continue de s'éroder. Le manque d'attractivité, le repli des commerces de proximité et l'absence d'un projet global pour la commune freinent tout élan. Pendant que des villes voisines se transforment, Montivilliers semble rester à l'arrêt.

Le projet immobilier sur l'ancienne étude notariale rue Henri Lemonnier illustre cette absence de vision d'ensemble. Quelle plus-value réelle pour notre ville ? En quoi ce programme contribue-t-il à revitaliser le cœur de ville ou à renforcer le tissu commercial local ? Une fois encore, les décisions sont prises sans étude d'impact sérieuse.

Les Montivillons eux, voient leurs charges augmenter. La taxe foncière s'est alourdie cette année, en grande partie à cause de la hausse de la taxe sur les ordures ménagères (TEOM). Une pression fiscale supplémentaire, dans un contexte économique déjà tendu, sans amélioration notable des services.

La rentrée 2025 s'annonce également compliquée pour de nombreux usagers des transports. En raison des travaux liés à la nouvelle ligne de tramway au Havre, plusieurs arrêts sont supprimés, et certaines lignes totalement réorganisées par LiA, souvent au détriment de la lisibilité et de la proximité du service.

Les Montivillons ne doivent pas être les oubliés du réseau.

Moins d'arrêts, plus de correspondances, des trajets allongés, bien loin des 20 minutes annoncées : c'est inacceptable pour une commune de cette importance, déjà confrontée à des difficultés de mobilité. Une transition mal pensée, Montivilliers ne doit pas être un terminus oublié, mais un point d'entrée ambitieux vers l'avenir.

Autre sujet de préoccupation : l'état général de la ville. De nombreux habitants nous font part d'un sentiment d'abandon face à l'entretien des espaces verts et des abords de voirie. Ce constat ne remet évidemment pas en cause l'engagement des agents municipaux, que nous saluons. Mais il révèle un manque criant de pilotage politique, de coordination et de priorités claires.

Enfin, le refus d'autoriser l'ouverture d'une petite supérette à la résidence Perles de Nacre reste incompréhensible. Ce commerce aurait pourtant répondu à un besoin simple, concret et urgent pour nos aînés, souvent isolés. Pourquoi refuser un projet aussi simple, aussi concret et attendu ?

Notre rôle d'élus d'opposition est clair : alerter, proposer et défendre l'intérêt général.

À l'approche des élections municipales de mars 2026, nous resterons une voix libre, engagée, au service de tous les Montivillons.

Montivilliers mérite mieux. Et surtout, Montivilliers mérite un avenir.

Vos élus d'opposition Energies Renouvelées

LECLERRE A. – LANGLOIS N. – LAMBERT V. – MONTRICHARD A.